

Communiqué de presse

Berne, le 19 mai 2019

L'usam salue le OUI à la RFFA et exige une réforme structurelle de l'AVS

L'Union suisse des arts et métiers usam et le comité PME prennent acte, avec une grande satisfaction, du OUI du souverain au projet le plus important de la législature en cours. Un pas essentiel pour la sécurité du droit et des investissements sur la place économique suisse. Après le financement additionnel octroyé à l'AVS à titre de compensation sociale, l'usam exige maintenant que l'AVS fasse l'objet d'une vraie réforme structurelle.

Le peuple suisse a clairement accepté le plus important projet de la législature en cours. Sa décision renforce ainsi durablement la place économique suisse et la met sur un pied d'égalité avec la concurrence internationale. C'est notamment un OUI en faveur d'un climat propice aux investissements, puisque les entreprises jouissent à nouveau de la sécurité juridique nécessaire. Après ce verdict clair du souverain, aux cantons maintenant de réformer leurs régimes fiscaux.

Une vraie réforme de l'AVS s'impose

Après le financement additionnel octroyé à l'AVS à titre de compensation sociale, il faut maintenant engager une vraie réforme structurelle de l'AVS. Les grandes lignes de cette réforme sont déjà définies, comme l'a confirmé le conseiller fédéral Alain Berset durant la campagne : relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et prise en compte du financement de l'AVS via le projet AVS-fiscalité dans la réforme des rentes.

Après l'augmentation de 0,3% des cotisations salariales, l'usam ne peut plus approuver qu'un relèvement de 0,3% au maximum de la TVA. La plus grande organisation faitière de l'économie suisse exige en outre – et c'est un élément indispensable – la mise en œuvre d'une règle de stabilisation à deux phases. Si dans une première phase le taux de couverture du fonds AVS tombe sous la barre des 100%, Conseil fédéral et Parlement doivent trouver une solution de stabilisation. Si le Parlement échoue, un mécanisme automatique introduisant un relèvement progressif de l'âge de la retraite s'enclenche à partir du moment où le taux de couverture du fonds AVS tombe sous la barre des 80%.

Échec de l'idéologie verte

Le résultat du vote signe la victoire d'un compromis intelligent et l'échec de l'opposition purement idéologique des Verts et des Vert'libéraux. La politique électorale aux formules toutes faites a subi un net revers dans les urnes. Les adversaires du projet et leur populisme grossier n'ont pu présenter aucune alternative valable, le souverain l'a bien compris.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur, mobile 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.